

Avis public



ORDONNANCE

Avis est par les présentes donné que l'ordonnance ci-après décrite a été décrétée par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance ordinaire tenue le 8 mars 2021.

RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (RCA20 17343)

- Ordonnance OCA21 17005 permettant l'utilisation à titre gratuit par Le Dépôt alimentaire NDG du Centre Le Manoir du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 inclusivement.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir, sans frais, une copie de l'ordonnance en communiquant avec la Division du greffe à l'adresse courriel : geneviève.reeves@montreal.ca

FAIT à Montréal, ce 10 mars 2021.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate